



## Demande de Licence Crustacés 2023

**Demande à retourner à votre C(I)DPMEM néo-aquitain de rattachement avant le 31/10/2022 ,  
Accompagnée du règlement de la cotisation de 60 € à l'ordre du CRPMEM NA.**

### Demandeur

Nom prénom / Société : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal et ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
N° de marin (ENIM/SPR) : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

### Navire

Nom du navire : \_\_\_\_\_  
QM + Immatriculation : \_\_\_\_\_  
Jauge : \_\_\_\_\_ UMS \_\_\_\_\_ tjb      Longueur HT : \_\_\_\_\_ m  
Puissance : \_\_\_\_\_ CV \_\_\_\_\_ kW      Cat. de nav. : \_\_\_\_\_ ème  
Genre de navigation :  Petite Pêche     Pêche Cotière     Pêche au Large  
Adhérent à une OP :  Oui : \_\_\_\_\_ (nom de l'OP)     Non

### Licence Crustacés

Statut de la demande :  Renouvellement     Nouvelle demande     Première installation  
Pour les nouvelles demandes, premières installations ou changement de caractéristiques du navire, veuillez joindre l'acte de francisation/certificat d'enregistrement ainsi que la Licence de Pêche Européenne  
Engins concernés :  Filet     Casier     Balais  
Zones de pêche CIEM :  VI     VII     VIII     "ZBS" (au sud de l'Irlande)  
Espèces ciblées :  Araignée     Tourteau     Crabe vert     Crevette rose  
 Etrille     Homard     Langouste rouge et/ou rose  
Pour les pêcheurs d'araignée et/ou de tourteau :  
Si navire < 10m :  Je souhaite pêcher des araignées et/ou tourteaux **au-delà des 12mn**     Non, pas au-delà  
Si navire ≥ 10m :  J'ai besoin d'une AEP pour pêcher des araignées et/ou des tourteaux  
Si renouvellement ET demande d'AEP :  Je peux fournir un justificatif démontrant avoir pêché des crustacés cités ci-dessus lors de l'année n-1 ou n-2 (ou je laisse mon OP transmettre l'information à ma place)  
 Je n'en ai pas pêché lors des années n-1 ou n-2

PROTECTION DES DONNEES : Les données personnelles recueillies par ce formulaire font l'objet d'un traitement par les comités des pêches compétents. Le partage d'une partie de ces données à certains services de l'Etat est indispensable pour mener à bien cette mission de service publique. Le règlement (UE) 2016/679 du 27/04/2016 et la loi n°78-17 du 06/01/1978 (modifiée) s'appliquent aux données nominatives portées dans ce formulaire. Ils garantissent un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de votre C(I)DPMEM de rattachement ou du CRPMEM NA. Pour exercer ce droit, contacter M. le Président du CRPMEM NA à [crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com](mailto:crpmem@peche-nouvelleaquitaine.com). Toute réclamation peut être introduite auprès de la CNIL. Les données de ce formulaire peuvent être conservées jusqu'à 15 ans après la rupture du couple armateur/navire.

Fait le :

Signature :

Cadre réservé au Comité

Date de dépôt de dossier :

Cadre réservé à la DDTM (date, visa et cachet)